

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE de Questembert Communauté
Délibération du Conseil d'Administration
Séance du 6 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le Jeudi 06 avril à 18h, les membres du Conseil d'Administration du CIAS se sont réunis à la salle du Conseil de Questembert Communauté, suite au report du Conseil d'Administration du Jeudi 30 mars par manque de quorum, sous la présidence de Monsieur Patrice LE PENHUIZIC, et sur la convocation qui leur a été adressée par le Président le lundi 3 avril 2023 conformément aux articles R.123-7 et R.123-16 du Code de l'action social et des familles .

Nombre de membres en exercice : 28

Nombre de présents : 12

Nombre de votants : 13

Procuration : 1

Étaient présents :

M. Patrice LE PENHUIZIC, M. Jean-Pierre GALUDEC, Mme Morgane RETHO, Mme Simone MALVILLE, Mme Jeannine MAGREX, Mme Marie-Claude COSTA RIBEIRO GOMES, Mme Marie-Annick BURBAN, M. Bernard CHAUVIN, M. Stéphane COMBEAU , M. Pascal GUIBLIN, M. Boris LE MAIRE, M. Dominique BONNE

Étaient absents :

Mme Isabelle GIRAUD, M. Raymond HOUEIX, Mme Hélène LANN CORRE, M. Laurent POMMEREUIL, Mme Axèle GORAGUER, M. Jean-Jacques MERCIER, Mme Brigitte POEYDEMENGÉ, M. Jean-Yves LE DOUARIN, Mme Marie-Agnès HEMERY-PHILIPPOT, M. Patrick MORICE, Mme Nicole TOUZE, M. Pierrick LE BRIS, M. Michel GRIGNON, Mme Sylvie GAIN, Jean-Pierre DANET, M. Anthony BOISARD

Procuration :

M. Laurent POMMEREUIL a donné pouvoir à M. Bernard Chauvin

Secrétaire de séance : Mme Jeannine MAGREX

2023 04 n°5 - FINANCES - BP 2023 - Vote du budget Primitif

Annexe

Monsieur le Président présente le budget primitif 2023 qui se résume ainsi :

- Section de fonctionnement : **2 381 860,32 €**, en dépenses et en recettes

- Section d'investissement : **55 100 €**, en dépenses et en recettes

Il est proposé d'effectuer le vote au niveau du chapitre pour les deux sections.

Monsieur le Président demande au Conseil d'Administration de délibérer sur cette proposition de budget.

Il rappelle que ce budget prévoit :

- une subvention d'équilibre de 1 050 000 € en recettes de fonctionnement afin d'équilibrer cette section.

La subvention serait versée par le budget principal de Questembert Communauté.

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Affiché le

ID : 056-200096527-20230406-2023_04_05-BF

- un fond de concours en investissement à hauteur de 50 000 € afin d'équilibrer la section d'investissement.

Ce fonds de concours serait versée par le budget principal de Questembert Communauté.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, les membres du Conseil d'Administration valident le budget principal tel que défini (au chapitre).

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme

A Questembert, le 11 avril 2023

Le Président,
Patrice LE PENHUIZIC

